

Rapport des vérificateurs aux comptes Club des Supporters - TCN Nyon

Exercice 2020/2021

Mesdames, Mademoiselle, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'était confiée, j'ai vérifié les comptes du Club des Supporters du Tennis Club Nyon, clos le 30 Septembre et qui portaient sur la période du 1 Octobre 2020 au 30 Septembre 2021.

Tous les documents comptables nécessaires à mon examen ont été mis à ma disposition. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes :

Rapport Finance- Club de Supporters 2019-2021

Année	2019	2020	2021
Membres	51	54	49
Cotisations	5'100.00	5'000.00	4'440.00
Autres revenus	534.00	722.90	100.00
Soirées /Autres	.00	.00	.00
Total recettes	5'634.00	5'722.90	4'540.00
Mouvement Juniors	-880.00	-3'023.35	-1'622.00
Interclubs/Compétition	-1'700.00	.00	-750.00
Animation	-370.00	-166.40	.00
Frais + corrections	-69.50	-1'014.00	-49.71
Total dépenses	-3'019.50	-4'203.75	-2'421.71
Fonds propres	9'857.10	12'471.60	13'990.75
Pertes/Profit	2'614.50	1'519.15	2'118.29
Fonds propres	12'471.60	13'990.75	16'109.04

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2020 -2021 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

A Nyon, le 10 Janvier 2022

Sven Sauer